

SIVOM SOLOGNE PAYS FORT

Vocation Eau

Délibérations du Comité Syndical



Séance du 11 avril 2023, convoquée le 4 avril 2023
n° EAU 2023-04

Nombre de membres en exercice : 2
Présents : 2

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à 19 heures, le Comité Syndical du SIVOM SOLOGNE PAYS FORT, réuni dans la salle du conseil municipal d'Aubigny-sur-Nère, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur François GRESSET, Président.

Présents : Bernardino ADDIEGO et Jean-Yves DEBARRE.

Secrétaire de séance : Jean-Yves DEBARRE

Objet : Vote du budget primitif 2023 de la vocation Eau

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Présente le budget primitif 2023 du SIVOM Sologne Pays Fort de la vocation Eau, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 20 351.00 €
- Section d'investissement : 154 621.13 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- APPROUVE par 2 voix pour, le budget primitif 2023 du SIVOM Sologne Pays Fort – Vocation Eau tel qu'il est présenté par le Président.

Pour Extrait Conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Yves DEBARRE



Le Président,
François GRESSET



Certifié exécutoire par Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/2023
et de sa publication sur la page du SIVOM SOLOGNE PAYS FORT du site internet de la commune de Sainte-Montaine le 18/04/2023